

# L'Accueil de Loisirs des Petites Vacances

## Quoi ?

La Ville d'AVION propose aux enfants des activités et sorties culturelles, artistiques, éducatives et ludiques durant les petites vacances scolaires au sein de l'Accueil de Loisirs.

Cet accueil fonctionne à chaque période de vacances scolaires **de 9h00 à 17h00**, les **lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis** (sauf jours fériés).

Un ramassage en car est organisé le matin et le soir dans les différents quartiers de la Ville.

L'accueil de Loisirs des Petites Vacances s'adresse **en priorité aux enfants qui habitent AVION**. Toutefois, en fonction des inscriptions, des places peuvent être disponibles pour les enfants ne demeurant pas dans la Ville.

## Quand ? Inscriptions ?

	<b>L'Accueil de Loisirs se déroulera :</b>	<b>Les inscriptions auront lieu à la Maison de l'Enfant :</b>
<b>Accueil de Loisirs des vacances de la Toussaint</b>	Du lundi 21 octobre au Jeudi 31 octobre 2024	Du mardi 01 au samedi 12 Octobre 2024
<b>Accueil de Loisirs des vacances de Noël</b>	Du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 03 janvier 2025	Du mardi 03 au samedi 14 Décembre 2024
<b>Accueil de Loisirs des vacances d'Hiver</b>	Du lundi 10 février au Vendredi 21 février 2025	Du mardi 20 Janvier au samedi 01 février 2025
<b>Accueil de Loisirs des vacances de Printemps</b>	Du lundi 07 avril au Vendredi 18 avril 2025	Du mardi 18 au Samedi 29 mars 2025

***Pour des raisons d'organisation, aucune inscription ne sera prise en compte en dehors des dates d'inscription fixées.***

## Liste des documents à fournir pour inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs des petites vacances :

- ☞ Carte PASS AVION (*uniquement si vous êtes d'AVION*).
- ☞ Fiche sanitaire complétée.
- ☞ Attestation de responsabilité civile de votre enfant (ou attestation d'assurance extrascolaire).
- ☞ Notification des droits « Aides aux Temps Libres » (CAF).
- ☞ Photocopie du carnet de vaccination de l'enfant (ou Certificat médical attestant la mise à jour des vaccinations).